

**Avis adopté**

Séance plénière du 9 mai 2023

Fin de vie : *faire évoluer la loi ?*

**Déclaration du groupe CFTC**

Etant retenus à Rennes par un bureau confédéral, les membres du groupe CFTC ne participeront pas à la plénière de ce jour et le regrettent. Ils ont néanmoins tenu à rédiger une brève déclaration pour manifester leur soutien à cet avis et remercient Véronique BIARNAIX-ROCHE d'avoir accepté de la lire.

La CFTC estime que – dans le contexte actuel bien décrit et analysé dans les première et deuxième parties – cet avis est la meilleure réponse à apporter à la saisine de la Première Ministre qui demandait au CESE de se prononcer sur l'adaptation du cadre actuel d'accompagnement de la fin de vie et sur son éventuelle évolution.

La CFTC apprécie également qu'il prenne en compte non seulement les personnes en fin de vie, mais aussi les proches qui les accompagnent ainsi que les soignants.

Pour la CFTC, cet avis présente d'abord l'intérêt d'ouvrir le champ de tous les possibles à toutes les personnes afin qu'elles puissent décider – en connaissance de cause – de leur fin de vie et leur assure que leur choix sera respecté quelles que soient les circonstances, y compris si elles changent d'avis. Pour cette raison, la CFTC soutient plus particulièrement la préconisation 1 (en faveur d'une évolution de la loi), mais aussi la 3 (qui prône la meilleure information possible de tous les publics), la 4 (qui offre la plus large gamme de solutions...)

La CFTC apprécie, ensuite, la préconisation 7 en faveur des proches aidants, pour la transposition de la directive européenne de juin 2019, la revalorisation des congés « proche aidant » et « solidarité familiale » et la négociation d'accords d'entreprise.

Enfin, concernant le personnel médical, la CFTC ne peut qu'être d'accord avec la préconisation 11 favorable à la clause de conscience.

S'ils avaient été présents, les membres du **groupe CFTC auraient voté pour cet avis de sagesse** et remercient le Président de la Commission ainsi que la rapporteure pour avoir permis à chacun d'appréhender un sujet qui touche à la fois l'intime et le collectif.